

# AVASCOPE

N° 28 - Avril 1999

## OPA - OPE : QUE FAIRE ?

Quelle attitude doivent adopter les actionnaires salariés, s'ils sont confrontés à une fusion par OPA ou OPE négociée, ou, ce qui est pire, à l'action déstabilisatrice d'un raider ? Quel rôle peuvent-ils jouer ? Aucune entreprise n'est désormais à l'abri d'une action agressive sur son capital : nous en voyons des exemples tous les jours, et nous pensons même qu'elles vont encore se multiplier au cours des 12 prochains mois.

La vérité est dure et amère : nous sommes entrés dans un monde impitoyable façonné par l'économie de marché, modèle économique de référence, qui s'impose à tous les pays industrialisés. Ceux-ci sont contraints d'accélérer leurs programmes de privatisation et de favoriser la dérégulation. Ces pays, dont la France, sont soumis à un nouveau droit commun mondial avec son cortège de gigantesques fusions ou acquisitions, de restructurations et de destructions d'emplois.

Cette mondialisation est le résultat d'une prise de conscience : depuis l'effondrement du monde communiste, le marché est planétaire et totalement libéré; il n'est plus divisé en hémisphère ouest et est; il n'est plus ni captif, ni protégé. Il est ouvert aujourd'hui à toute entreprise qui en a les moyens. La crise asiatique, la crise russe, celle des pays d'Amérique latine ont fait sauter les verrous des espaces économiques réservés.

Dans ce monde nouveau, la règle de survie pour une entreprise, est la concentration par absorption ou fusion plus ou moins négociée, afin d'atteindre la taille critique, la mégataille industrielle, économique et financière, indispensable pour conquérir le marché de sa spécialité. Les entreprises semblent condamnées à grossir pour résister à plus gros qu'elles. La taille est aussi un atout pour se lancer dans des programmes encore plus ambitieux. Par exemple une entreprise pétrolière pesant 200 G\$ de capitalisation boursière pourrait se payer 30 ou 40 % de Gazprom et contrôler les plus vastes réserves gazières mondiales.

La vague de concentration que nous connaissons n'est pas seulement motivée par l'abaissement des prix des matières premières et du baril de brut, par le faible niveau des taux d'intérêt qui encourage le recours à l'emprunt, mais elle l'est surtout par la nécessité de se doter des moyens financiers, de production et commerciaux pour conquérir le marché. Tous les secteurs sont concernés : l'industrie automobile, la pharmacie, les télécom, l'aéronautique et l'espace, l'informatique, la banque et les assurances, la chimie, les matières premières et tout particulièrement le pétrole. Nous sommes tous exposés. Malheureusement la mondialisation et la conquête de vastes marchés ont également pour corollaire la délocalisation de nombreuses unités de production : il faut produire là où la main d'oeuvre est la moins chère, là où le client est tout proche.

### **Quelle sera l'attitude des actionnaires salariés ? Confrontés à une OPA / OPE sur leur société, que peuvent-ils faire ?**

Depuis l'éclatement des "noyaux durs" des grandes entreprises, le seul actionnaire de référence durablement stable et solidaire, présent dans le capital à un niveau de 5 à 8%, est l'actionnariat salarié. Cet actionnariat salarié, s'il reste solidaire, peut devenir une arme de dissuasion dans le cas d'une OPA hostile; il peut être un atout dans le cas d'une fusion négociée.

Soyons réalistes, si ELF faisait l'objet d'un raid, nos 5 % ne pèseraient pas très lourds, sauf si ... ces 5 % constituait le % manquant au raider pour prendre le pouvoir. Par contre AVAS estime que nous devrions le moment venu participer aux négociations et y défendre vos intérêts : 1 les sites de production, les emplois et le savoir faire technique, 2 le droit de vote attaché à nos actions, 3 notre épargne salariale logée dans le PEG, 4 notre caisse de retraite CREA. Pour le moment il ne s'agit que d'une hypothèse, mais pour n'avoir pas à improviser le moment venu, AVAS vient de créer en son sein un Comité de Sauvegarde . Il a commencé à étudier cette éventualité, il va s'efforcer de dégager des lignes de conduite, et préparer des propositions précises.

L'heure est grave. Restons unis, confiants mais vigilants. Votre association AVAS saura défendre vos intérêts.

Jean-Aymon Massie.

## **Sommaire du n° 28**

- 1 - *Editorial : OPE/OPA ?*
- 2 - *Vie de l'association, AG AVAS, Augmentation de capital*
- 3 - *De tout ... un peu? : (fonds de pension, ROCE)*
- 4 - *Une nouvelle notoriété pour Elf : l'Aquazole*
- 5 - *L'engrenage / Courrier des lecteurs*
- 6 - *La Bourse (+ graphique)*
- 7 - *Revue de presse*
- 8 - *AG Elf Aquitaine*